



DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVERTURE DE SÉPULTURE OU DE TRAVAUX SUR UNE CONCESSION

Avant tout travaux une demande doit être déposée accompagnée impérativement des justificatifs.*
A noter, si nos services doivent effectuer des recherches pour établir les droits, l'obtention de l'autorisation est conditionnée à d'éventuel résultat dans des délais variables.

Date et heure souhaitées :

Extrait du Règlement du cimetière Communal

Institué par délibération du
25 octobre 2012 - art.25 et 27

Toute fosse peut recevoir une pierre
sépulcrale ou autre signe indicatif de
sépulture dans le respect de
l'alignement donné par le gardien.

**Est formellement interdite en terrain
commun la réalisation de fondations
et de scellements**, sauf à être prescrite
par l'autorité communale pour les
besoins du service ou par application
des lois et règlements en vigueur.

Est formellement interdite l'apposition
d'inscriptions, images ou tous autres
signes de nature à porter atteinte à la
dignité des défunts ou de leurs
sépultures.

Tout monument doit être réalisé en
matériau durable, dans les règles de
l'art et ne présenter aucune gêne pour
le service et les usagers du cimetière.

**Il ne peut en aucun cas s'étendre au-
delà de l'emprise visible du caveau ni
excéder une hauteur de trois mètres
au dessus du niveau du sol.**

Les plantations doivent être tenues
dans ces mêmes dimensions. Les
services communaux sont habilités à
tous travaux de taille ou d'arrachage
nécessaires au respect de ces
dimensions.

L'entrepreneur produit
obligatoirement le **mandat du
concessionnaire** lui donnant qualité
pour réaliser les travaux, ou
l'attestation sur l'honneur établissant
l'accord de l'ensemble des ayant-droits.
La personne qui réalise les travaux
s'oblige au respect des instructions
données par le gardien concernant les
modalités de son intervention et le
respect du présent règlement.

Elle s'oblige également à respecter
l'intégrité des emplacements et
espaces communs situés à proximité
du chantier.

Elle veille à préserver en toute
circonstance la tranquillité et la
propreté des lieux.

Je soussigné(e), _____

Nom de jeune fille _____

né(e) le _____ à _____

domicilié (e) _____

Agissant en qualité de **propriétaire** ou **ayant droit** _____ (préciser)

Demande l'autorisation d'effectuer des travaux de :

Ouverture de sépulture

- | | |
|---|--|
| <input type="radio"/> Mise en place d'un monument | <input type="radio"/> Réparation ou rénovation |
| <input type="radio"/> Nécessitant l'ouverture | <input type="radio"/> Ne nécessitant pas d'ouverture |

sur la concession n° _____ allée _____ n° d'acte _____

acquise le : _____

Fondateur (rice) : _____

Entreprise chargée d'effectuer ces travaux : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____ N° SIRET : _____

N° d'habilitation funéraire préfectorale : _____

**Je déclare me porter fort pour tous les ayants droit et m'engage, dans le cadre de cette
demande, à garantir la Commune de Clermont-l'Hérault de toutes réclamations qui
pourraient survenir à l'occasion de ces travaux.**

À _____ le _____

Signature et cachet de l'entreprise

Signature du demandeur

*** Justificatifs recevables :**

- Pièce d'identité du demandeur,
- Tout document justifiant le lien de parenté (actes d'état civil, livret de famille, certificat d'hérédité ...)
- Demande d'ouverture de sépulture.